



Problème de quittance de loyer

Par Tillit, le **09/03/2010** à **18:43**

Bonjour,

Avec mon concubin nous sommes actuellement en location dans une maison. Cette location est faite avec un particulier. Nous avons déposé notre préavis et notre départ est prévu pour la fin du mois d'avril 2010. Pour constituer un dossier de demande de logement nous avons besoin de 3 quittances de loyer. Lors de mon dernier envoi de chèque de loyer pour le mois de février j'ai également demandé à ma propriétaire de bien vouloir m'envoyer les documents, hors le chèque a bien été encaissé mais pas de quittances. Je lui ai donc envoyé un mail et toujours pas de nouvelles. Nous ne savons plus quoi faire. Avons-nous un recours possible? Est-elle en droit de refuser de nous envoyer ces documents?